



COMMUNE DE ANHIERS

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Directeur Général de Noréade, la Régie du SIDEN-SIAN en date du 28 Mai 2018, le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de ANHIERS, adhérente de Noréade, sera soumis à l'enquête publique du Lundi 18 Juin 2018 au Jeudi 19 Juillet 2018 inclus. Monsieur Michel SUAREZ assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- un dossier sera déposé à la Mairie de ANHIERS, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de ANHIERS, lequel les annexera au registre.

Le dossier est également consultable sur le site www.noreade.fr et les observations peuvent être envoyées sur l'adresse mail suivante : epzonage.anhiers@noreade.fr

- une permanence sera assurée par Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de ANHIERS le :

Lundi 18 Juin 2018 de 09 H 00 à 12 H 00

Samedi 7 Juillet 2018 de 09 H 00 à 12 H 00

Jeudi 19 Juillet 2018 de 14 H 00 à 17 H 00

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.